

SOCIÉTÉ : **PROTAC OUEST**
 SIÈGE : 22400 LAMBALLE FRANCE
 N° d'identification : 0073

Les produits désignés ci-dessous sont certifiés par FCBA. Ils bénéficient du droit d'usage de la Marque Collective de Certification CTB-B+ dans les conditions prévues dans les Règles Générales de la Marque et le Référentiel de la Marque.

Activité : **Traitement de débits**

Station de traitement : **PROTAC OUEST
 ZI DE LANJOUAN
 22400 LAMBALLE
 FRANCE**

Classe d'emploi selon EN 335-1	1	2	3		4	
			3.1	3.2		
Conditions de service selon NF B 50-105-3						
Traitement conféré	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Sp (*)
ANTITERMITES						
Procédé de traitement :	Autoclave Vide et Pression					
Produit utilisé :	CELCURE C4					
(*) : Nécessite une validation préalable de la faisabilité par l'organisme certificateur						

FCBA atteste la conformité des produits, décrits ci-dessus, au référentiel de certification CTB-B+ dans les conditions définies dans les règles générales des marques CTB.

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés est disponible sur Internet www.fcba.fr.

Seuls les produits accompagnés d'une étiquette faisant référence à la marque CTB-B+ peuvent se prévaloir du présent certificat.

N° de certificat : 501-18-2271
 Annule et remplace N° : 501-16-2088
 Date d'édition : 08 novembre 2018
 Valable jusqu'au : 07 novembre 2021
 Nombre de pages : 1

LE DIRECTEUR CERTIFICATION

ALAIN HOCQUET

